

Description générale des épreuves

Epreuves obligatoires de compréhension

Les items du TCF sont toujours originaux. Ils se présentent tous sous la forme de QCM et sont au nombre de 80 et sont conçues selon un principe de difficulté progressive.

80 items	Compréhension orale	30 items	25 minutes
	Maîtrise des structures de la langue	20 items	20 minutes
1h30	Compréhension écrite	30 items	45 minutes

Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, environ 25 min.

Ces questions testent vos capacités à comprendre le français parlé et en particulier :

Des mots familiers et des expressions courantes (...); l'essentiel de messages et d'annonces simples et claires; des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (...); des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits (...). (Se référer au : *manuel du candidat*)

Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue : 20 items, environ 20 min.

Ces questions testent vos capacités à maîtriser les structures de la langue, des plus élémentaires aux plus complexes, en : Repérant des erreurs de lexique (...); choisissant l'équivalent d'une expression (...); choisissant les formulations correctes (...). (Se référer au : *manuel du candidat*)

Épreuve obligatoire de compréhension écrite : 30 items, environ 45 min.

Ces questions testent vos capacités à comprendre :

des noms familiers, des mots et des phrases très simples (...); des informations contenues dans des documents courants (...); des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles) ; des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail ; des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position (...); des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés ; des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, (...).(Se référer au : *manuel du candidat*)

Épreuve facultative d'expression écrite : 1h30min

Deux exercices : 1 commentaire de données chiffrées et 1 argumentaire à partir d'un sujet à caractère polémique (...). (Se référer au : *manuel du candidat*)

Épreuve facultative d'expression orale : 15 min

Entretien avec le jury, sans préparation. Six questions de difficulté progressive.

Décrire son lieu d'habitation; Décrire des personnes, parler de ses conditions de vie, (...); Raconter des histoires, des expériences, (...); donner des explications sur un projet ou une idée, raconter l'intrigue d'un livre (...); donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, (...); Présenter une argumentation claire et structurée (...) et des sujets complexes (...); (Se référer au : *manuel du candidat*)